

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 2

Absents : 0

Date de convocation : 13 décembre 2019

Date d'affichage : 13 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Odile MAGNIN - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Pascal CLAPPIER - Laurence CLEMENT-GUY - Maud GOBERT - Patrick LE GUENNEC - Corine FALCOZ

Étaient représentés : Eric GIRAUD (donne procuration à Jean-Marie MARTIN) - Jacques PRAT (donne procuration à Corine FALCOZ)

Monsieur Pascal CLAPPIER est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 19-12-133

Objet : Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques avec la SEM Valloire - Homologation des tarifs pour l'hiver 2019/2020

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les tarifs des remontées mécaniques et des équipements touristiques gérés par la SEM Valloire dans le cadre de son contrat de délégation de service public (DSP) pour la saison d'hiver 2019/2020 ont été adressés en mairie pour approbation.

Après présentation de ceux-ci, je vous propose de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20/12/2019

ID : 073-217303064-20191219-19_12_133-DE



Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver les tarifs des remontées mécaniques et des équipements touristiques gérés par la SEM Valloire pour la saison d'hiver 2019/2020, annexés à la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 201219

Affichage : 201219

Valloire, le 201219

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.



Domaine skiable Galibier-Thabor : 21/12/19 – 17/04/20
 Préouverture domaine Sétaz : 07/08 décembre et 14/15 décembre

Fin de saison : Valloire uniquement les 18 et 19 avril 2020

Ouverture sous réserve des conditions d'enneigement

Tarifs publics 2019/2020 en Euros

Taux de tva légal en vigueur

FORFAITS Support électronique inclus	Adulte (13 à 64 ans inclus)	Enfant (5 à 12 ans inclus)	Senior (65 à 74 ans inclus)
4 heures consécutives	36,50	30,50	33,00
Fin d'après-midi (à partir de 15h00)	23,00	23,00	23,00
1 jour	41,30	34,90	37,20
2 jours	80,60	68,50	72,50
3 jours	119,90	101,90	107,90
4 jours	159,60	135,70	143,60
5 jours	188,70	160,40	169,80
6 jours	209,00	177,50	188,00
7 jours	231,00	196,50	208,00
8 jours	251,50	214,00	226,50
9 jours	273,50	232,50	246,00
10 jours	293,50	249,50	264,00
11 jours	314,50	267,50	283,00
12 jours	335,00	285,00	301,50
13 jours	356,50	303,00	321,00
14 jours	378,00	321,50	340,00
15 jours	399,00	339,00	359,00
16 jours	420,00	357,00	378,00
17 jours	441,00	375,00	397,00
18 jours	462,50	393,00	416,00
19 jours	484,00	411,50	435,50
20 jours	505,00	429,50	454,50
21 jours	526,50	447,50	474,00
Prolongation journée (1)	32,10	27,00	28,90
Abonnement hiver	702,00	590,00	622,00

	Adulte	Enfant	Senior	Baby	Or
AGE	13 – 64 inclus	5 – 12 inclus	65 – 74 inclus	0 – 4 inclus	75 ans & +

Forfait FAMILLE (2)	6 JOURS	7 JOURS	8 JOURS
2 adultes + 2 enfants - de 18 ans	742.50	821.00	893.50
Enfant supplémentaire de - de 18 ans	177.50	196.50	214.00
Préouverture week-end domaine Sétaz uniquement	Adulte	Enfant	Senior
1 jour 07/08 décembre et 14/15 décembre	15.00	15.00	15.00
Forfaits NON CONSECUTIFS	Adulte	Enfant	Senior
5 sur 7 - 5 forfaits journées à consommer sur 7 jours	198.50	168.50	178.50
6 jours Liberté non nominatif (Validité saison hiver 2019/2020)	247.50	247.50	247.50
11 jours Liberté non nominatif (Validité saison hiver 2019/2020)	417.00	417.00	417.00
FORFAIT PETIT DEBUTANT (3)	Adulte	Enfant	Senior
1 montée TC Brive / TC Sétaz / TSF Moulin /TSD Verneys + accès TK Séa et tapis Thimel (en illimité) +TSF Thimel et TSF lac	19.40	19.40	19.40
FORFAIT GRAND DEBUTANT 6 JOURS (3)	Adulte	Enfant	Sénior
- 3 premiers jours jours avec accès TC Brive / TC Sétaz / TSD Verneys / TSF Moulin + TK Séa / TK Verneys et tapis Thimel + TSF Lac de la Vieille et TSF Thimel - 3 jours suivants tout le domaine Galibier-Thabor	177.50	151.00	160.00
FORFAIT PIETON (3)	VALLOIRE		
1 montée (aller/retour)	9.00		
6 montées piéton - Forfaits non nominatifs non consécutifs	45.00		
6 jours Nature & Bien-être (Accès piétons/raquettes TSD Verneys / TC Brive / TC Sétaz + accès domaine Nordique + 1 entrée SPA Valform')	75.00		
FORFAIT RANDONNEUR (3)			
1 montée TC Brive + 1 montée TSF lac de la vieille + 1 montée TK Grand Plateau	22.00		
SUNSET (Découverte du damage à bord d'une dameuse)	45.00		
SUNRISE (Découverte du métier de pisteur + petit déj à l'Alp' de Zélie)	30.00		
FORFAIT SAISON 1^{er} flocon (exclusivité Internet)			
Forfait 1 ^{er} flocon du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	305.00		
Forfait 1 ^{er} flocon du 1 octobre au 30 novembre	450.00		
FORFAIT SPECIAL SAMEDI (exclusivité Internet)			
Jusqu'au mercredi minuit	20.50		
Jusqu'au vendredi minuit	30.50		
DOMAINE NORDIQUE*			
* Avec un forfait RM 6 jours et plus, l'accès au domaine nordique est compris pour la même durée de validité			
Forfait journée	5.00		
Forfait 6 jours	25.00		
Saison	50.00		

Assurances, tarifs réduits, conditions spécifiques

- Assurance CARRE NEIGE : 2.90 € / jour (tarif 2018/19) / CARRE NEIGE insurance: 2.90 € / day
- TOUS LES FORFAITS SONT NOMINATIFS ET NON TRANSMISSIBLES (sauf forfaits Liberté) / All skipasses are nominative & non transferable (except Liberty)
- Le support est **INCLUS** dans le montant du ski-pass. Ce support peut être restitué aux caisses dans des boîtes de recyclage prévues à cet effet. Il est également possible de conserver le support pour recharger son forfait directement sur internet. / The electronic K-Card is INCLUDED in the ski-pass price: This K-Card **may be taken back** at the cash-point in waste and recycling boxes. The client may as well keep the electronic badge to re-load it later.
- Gratuit pour les moins de 5 ans et à partir de 75 ans (sur présentation d'un justificatif d'âge OBLIGATOIRE) — Free for children under 5 years and seniors from 75 years (with a proof of age)
- Etudiants : 10 % sur tarif Adulte sur présentation de la carte d'étudiant en caisse uniquement (18-25 ans) / Students: 10% on adult price on presentation of your student card - at cash desk only
- Handicapés : tarif réduit sur présentation d'une carte d'invalidité de 80 % et plus (3) / Handicapped: special price on presentation of a handicapped card
- Photo obligatoire pour titres Saison et Gratuits / ID picture is required from a 9 days ski-pass + Season Ski-pass and Free ski-pass.
- (1) Prolongation journée : sur présentation d'un forfait de 6 à 21 jours pour une journée supplémentaire valable uniquement le lendemain de la fin de validité du forfait initial / Extension available on a 6 to 21 days skipass : presentation valid only on the day next to the the end of validity of ski-pass.